

ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Boîte en carton de 20 doses

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Salmoporc, lyophilisat et solvant pour suspension injectable pour porcs

2. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES

Chaque dose (1 ml de vaccin reconstitué) contient :

Salmonella Typhimurium mutant, souche 421/125,
génétiquement stable, doublement atténuée
(auxotrophe pour l'histidine-adénine)

* Unités Formant Colonies

5×10^8 à 5×10^9 UFC*

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Lyophilisat et solvant pour suspension injectable

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

20 doses

20 ml de solvant pour reconstitution

5. ESPÈCES CIBLES

Porcs

6. INDICATION(S)

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente : viande et abats : 6 semaines après la 2ème vaccination.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMOPTION

EXP {mois/année}

Après reconstitution, à utiliser dans un délai de 4 heures.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver au réfrigérateur (entre 2 °C et 8 °C). Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Élimination : lire la notice.

13. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE » ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ceva Santé Animale S.A.N.V.

Metrologielaan 6

1130 Brussel

Belgique

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V541502

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot :

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRE**Flacon de 20 doses****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Salmoporc, lyophilisat pour suspension injectable pour porcs

2. QUANTITÉ DE(S) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Salmonella Typhimurium mutant, souche 421/125, 5×10^8 à 5×10^9 UFC/dose
génétiquement stable, doublement atténuée (his-/ade-)

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

20 doses

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

SC

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente : viande et abats : 6 semaines après la 2ème vaccination.

6. NUMÉRO DU LOT

Lot :

7. DATE DE PÉREMPCTION

EXP {mois/année}

Après reconstitution, à utiliser dans un délai de 4 heures.

8. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE »

À usage vétérinaire.

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE**Flacon de 20 ml de solvant pour reconstitution****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Solvant pour Salmoporc
Solution isotonique de chlorure de sodium

2. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES**3. FORME PHARMACEUTIQUE****4. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

20 ml

5. ESPÈCES CIBLES**6. INDICATION(S)****7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Protéger de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**13. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE » ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT**

À usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ceva Santé Animale S.A.N.V.
Metrologelaan 6
1130 Brussel
Belgique

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V541502

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot :